

## FIP Capital Santé PME II

### Informations financières au 31/12/2025

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO011391705 / Part B (ISF) - FRO011429000
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2025	3
Statut	Depuis le 30/06/2021 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (distributions incluses)	239,35€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (après distributions)	58,35€
Performance depuis l'origine	-52,13%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	-4,26%

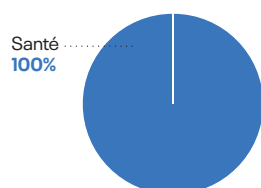
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
31/10/2019	100,00€	20%
29/10/2021	60,00€	12%
15/10/2025	21,00€	4,2%

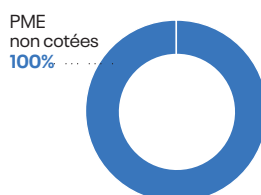
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



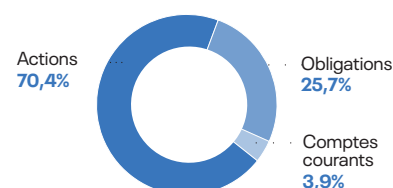
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
Fineheart	Spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire	Nouvelle-Aquitaine	3,7%
Rec France	Fabrication de matériel paramédical	Occitanie	3,7%
Adechotech	Commercialisation d'un dispositif médical destiné à l'examen d'échographie	Centre-Val de Loire	2,5%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Vexim	Solutions pour le traitement des fractures vertébrales par chirurgie mini-invasive	2017	Entre 2 et 3x
Sequoiasoft	édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Argos Vétérinaire	Réseau de cliniques vétérinaires	2019	Entre 1,5 et 2x
Kasios	Fabrication et commercialisation de produits ciblant les troubles orthopédiques et plus particulièrement les attentes des cliniques intervertébraux du rachis	2020	Moins de 1x
Shofi	Fabrication et commercialisation de matériel médico-chirurgical	2021	Moins de 1x
Everblue	Réseau de distribution de piscines	2021	Entre 1,5 et 2x
France Perfusion	Perfusion et nutrition à domicile	2021	Moins de 0,5x
Holding Pacte	Maintenance et vente de périphériques d'impression	2022	Moins de 0,5x
Baghera Développement	Groupe de boulangeries	2023	Moins de 0,5x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)									
Année de création	Grandeur constatée	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2013	VL+distributions	428,28 €	363,78 €	306,76 €	308,18 €	243,66 €	230,01 €	219,11 €	219,51 €	205,17 €	239,35 €
	Montant des frais	0,01 €	87,58 €	108,18 €	129,09 €	129,45 €	167,49 €	171,16 €	171,50 €	171,50 €	171,50 €

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2025, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une moins-value de 118,40 % par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 26 PME a réalisé depuis sa création 16 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de neutraliser les effets de 7 défaillances rencontrées dans les secteurs de la distribution, de la santé et de l'informatique. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 14 € par part.

La valeur liquidative est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres des sociétés Fineheart et Rec France ont été revalorisés au prix du dernier tour de financement finalisé en fin d'année 2025 décoté de 20 % par prudence pour la première et de la sortie des titres intervenue en janvier 2026 pour la seconde.

L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les trois dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie des sociétés Advanced Echo Technology et Fineheart. En effet, le management de la société Advanced Echo Technology a réalisé une levée de fonds qui a permis d'améliorer la trésorerie et de stabiliser le chiffre d'affaires. Les équipes de gestion attendent de voir les impacts de cette levée de fonds sur le développement de l'entreprise avant de relancer les démarches de liquidité. Pour la société Fineheart, les premiers essais cliniques sur patient humain sont intervenus à la fin de l'année 2023 avec succès. Après la publication des résultats sur le premier trimestre 2025, une nouvelle levée de fonds est intervenue auprès des actionnaires historiques en février 2025, prélude à une future levée très significative prévue pour la fin d'année 2025 / début d'année 2026, ce qui aurait pu ouvrir des perspectives de liquidité totale ou partielle pour le fonds mais qui n'a pas été confirmée malheureusement. Les perspectives de liquidité sont aujourd'hui projetées entre 24 et 36 mois.

### Dissolution du fonds :

Compte tenu du dépassement de la durée de vie du FIP CAPITAL SANTE PME 2 de plus de 4 ans, la société de gestion M CAPITAL PARTNERS a mis en place un dispositif de liquidation des fonds conformément à l'instruction DOC 2011-22 en créant une structure de défaisance nommée M CAPITAL RUN OFF immatriculée au RCS de TOULOUSE n°100 862 382. Cette société dédiée est détenue à 100 % par la société de gestion M CAPITAL PARTNERS avec pour seul objet la liquidation des FIA. Pour ce faire, cette société a racheté les titres et créances résiduels à la valeur symbolique de 1 € sur la fin du premier trimestre 2026.

Dans le cas où les titres rachetés bénéficieraient de produit de cession ou complément de prix encaissés postérieurement à ce transfert, les sommes vous seront directement remboursées par la société M CAPITAL RUN OFF et ce, conformément aux règles de fonctionnement encadrées par ce dispositif.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la réalisation effective de ces opérations dès lors qu'elles auront été définitivement validées avec l'AMF et la société de gestion. L'équipe de gestion procédera alors à une dernière distribution sur le premier semestre 2026, à hauteur de 0,57 % de la valeur nominale résiduelle, soit 1,82 € par part.

# M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris  
 TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4  
 contact@mcapital.fr  
 www.mcapital.fr  
 N° d'agrément AMF : GP 02-028